Commune de 01540 VONNAS

Nombre de Membres

En exercice: 23

Qui ont pris part au vote: 21

Pour: 21

Date de la convocation: 01/02/2023

Séance du 7 février 2023

Délibération 2023 - 07/02/23-10

L'an deux mil vingt-trois le 7 février

À 19h15, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle du conseil municipal, en mairie de Vonnas sous la présidence de Monsieur Alain GIVORD, Maire

PRESENTS:

GIVORD Alain

DESMARIS Elodie

GIVORD Jean-Louis

DUCLOS Nathalie

RABUEL Claude

LAURENT Michèle

TRONCY René

PERROUD Marie-Françoise

DUBOIS Françoise

DUMARAIS Serge

GABILLET Guy

TRESSELT Nadine

NIZET Cécile

MIGNOT Catherine

LEQUEUX Sébastien

YUKSEL Ufuk

RAVOUX Christian

TROUILLOUX Caroline

Absent(e) excusé(e): CARJOT Jean-François, BERTHOUD Françoise, THIBERT Karine, GREGOIRE Cédric, DESRAYAUD Alexandre

Pouvoirs: Cédric GREGOIRE donne pouvoir à Cécile NIZET, Françoise BERTHOUD donne pouvoir à Elodie DESMARIS, Karine THIBERT donne pouvoir à Claude RABUEL

Secrétaire de séance : Catherine MIGNOT

Objet: Matériel médical BONNE DISTRIBUTION MEDICALE

Signature

Le Maire

Accusé de réception en préfecture 001-210104576-20230207-07-02-23-10-DE Date de télétransmission : 13/02/2023 Date de réception préfecture : 13/02/2023

Délibération 2023 - 07/02/23-10

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 4 octobre 2022 concernant la signature du bail du local lot n° 3 de la maison médicale au profit de Madame Catherine BONNE, pour y exercer l'activité de vente et location de matériel et accessoires médical et para médical.

CONSIDERANT que pour exercer son activité, Madame Catherine BONNE a constituée une société par actions simplifiée (SASU) dénommée BONNE DISTRIBUTION MEDICALE.

CONSIDERANT que la délibération du Conseil Municipal du 4 Octobre 2022 ne prévoyait pas la faculté de substitution,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE la substitution de la société par actions simplifiée (SASU) dénommée BONNE DISTRIBUTION MEDICALE, société par actions simplifiée, au capital de 100.000 Euros, dont le siège social est à VONNAS(01540), 107 rue du 19 mars 1962, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BOURG EN BRESSE, et identifiée au SIREN sous le numéro 947.919.304, constituée aux termes des statuts sous seings privés, en date 23 décembre 2022, aux lieu et place de Madame Catherine BONNE, toutes les autres charges et condition du bail sont inchangées.

ACTE RENDU EXECUTOIRE

APRES TRANSMISSION AU CONTROLE DE LEGALITE ...
ET AFFICHAGE EN DATE DU 1 3 FEV. 2023

Adopté à l'unanimité
Pour extrait certifié conforme
Le-Maire
Alain GIVORD

